«Jean-Jacques LASSERRE - Daniel DUBOIS - Françoise Férat pour l’avenir de l’agriculture, l’alimentation et la forêt - « Ce text d’avenir que le nom ! »»

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jean-Jacques LASSERRE - Daniel DUBOIS - Françoise Férat - PJL pou de l’agriculture, l’alimentation et la forêt - « Ce texte n’a d’avenir que le n

Le Sénat examine à partir d’aujourd’hui le projet de loi pour l’avenir de l’agriculture, l’alimentation et la forêt. Jean-Jacques Las des Pyrénées-Atlantiques, regrette que ce texte n’ait d’avenir que le nom : *« Si l’intitulé pouvait donner quelques espoirs, on texte absolument aucun élan, aucun souffle nouveau. Il s’agit d’un toilettage, non d’une loi d’avenir. »*

Le sénateur souligne le déséquilibre entre les domaines économiques et environnementaux : *« L’environnement doit avoir l’agriculture, mais cela ne doit pas se faire au détriment de la performance économique. »*

Le sénateur déplore l’absence dans ce texte de sujets primordiaux pour le futur agricole : la politique agricole commune, la gra les OGM ou encore les risques « les intempéries, les inondations… sont pour le monde agricole de véritables catastrophes. S existent en matière de gestion de crise ou d’après-crise, il reste des lacunes quant à la couverture de ces intempéries et notamm financement de la gestion des risques. »

De son côté, Daniel Dubois, sénateur de la Somme, revient sur la question de la compétitivité économique : *« Alors que n représente 19 % de la production européenne, des pays voisins comme l’Allemagne sont en train de nous dépasser car la mai 20 % moins chère qu’en France ! Pour améliorer la compétitivité de notre agriculture, il faut réduire les coûts du travail et simpl administratives. »*

Le sénateur a déposé en ce sens des amendements visant à créer un Observatoire de la compétitivité de l'agriculture française *de la république a parlé de simplification ; elle doit aussi être mise en œuvre dans ce secteur. »* Définir les distorsions de concur aux agriculteurs dans l'application des directives communautaires permettrait de mieux négocier avec Bruxelles et de supprim inutiles et inefficaces.

Pour Françoise Férat, sénatrice de la Marne, *« L’enseignement agricole aurait du trouver toute sa place dans ce projet de loi «*

on ne retrouve aucune des prescriptions du rapport de 2013 « L'enseignement agricole face aux défis de l'agriculture à l'horizo
par l'Observatoire National de l'Enseignement Agricole (ONEA). *« Au final, nous sommes face à un texte sans ambition*
rendez-vous manqué de l'enseignement agricole. »

La sénatrice a déposé des amendements dont les objectifs principaux sont de garantir un cadrage national des formations, tout e
certaine autonomie aux régions et d'associer plus étroitement le monde éducatif agricole avec les acteurs professionnels.

« L'agriculture est un fleuron de notre économie. Nous devons lui donner un peu d'air ! » conclut Daniel Dubois.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC